

**Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui**

Numéros déjà parus et disponibles

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| 18. La foi | 28. La paix |
| 19. Dieu | 29. La simplicité. |
| 20. Jésus-Christ | 30. L'humilité. |
| 21. L'Évangile | 31. La charité. |
| 22. La prédication | 32. La douceur. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 33. La mortification. |
| 24. L'enfant | 34. Le zèle. |
| 25. N° spécial | 35. Les « nouveaux » ... pauvres ? |
| Vincent de Paul 1581-1981 | 36. La mission I. |
| 26. Le travail | 37. La mission II. |
| 27. L'argent | 38. La formation. |

Vincent de Paul 1581-1981, « Ouvrage de réflexion suscitée par une vie. Et quelle vie ! » (livre 204 pages, illustré ; **30 F plus les frais** de port et d'emballage). Comme nous ne passons pas par un éditeur, nous comptons sur vous pour le diffuser et le faire connaître.

Avez-vous pensé à vous réabonner ?

Pour toute correspondance, pour les abonnements et réabonnements, s'adresser à

**ANIMATION VINCENTIENNE,
19, rue Pasteur
33110 LE BOUSCAT**

L'abonnement, qui comprend trois numéros par an, se fait à l'année légale (de janvier à décembre) : **35 F minimum**.

Les numéros commandés sont envoyés au prix de **12 F le cahier plus les frais d'envoi**.

C.P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463.09 M.

Les abonnements annuels partent du 1^{er} janvier.

Faim matérielle... famine spirituelle...

« *Le pauvre peuple meurt de faim et se damne faute de connaître les vérités nécessaires à salut !* ».

Provoqué par cette double urgence, saint Vincent a répondu en sensibilisant des personnes et en créant des associations pour faire face aux tragiques problèmes que posaient, en son temps, la détresse matérielle et la détresse spirituelle.

Aujourd'hui, ne sommes-nous pas affrontés — toutes proportions gardées — à une urgence missionnaire comparable ? Les communautés chrétiennes ont-elles pris la mesure de l'enjeu et entrepris les actions qui s'imposent pour y répondre ?

Certes, nous sommes mieux informés des nécessités et des urgences que provoque, à travers le monde, la misère matérielle des hommes et nous savons volontiers, à l'occasion, leur prodiguer quelques secours. Notre contribution aux appels du Secours catholique, du C.C.F.D., des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, etc., n'en est-elle pas une preuve ?

Mais sommes-nous aussi sensibles à la véritable **famine spirituelle** qui sévit dans nos pays d'abondance matérielle ? Une famine terrible mettant en danger de suicide et de désespoir tant de jeunes et d'adultes de toutes conditions !

La communication et les moyens qu'elle se donne — les médias — nous pressent de toutes parts. Comment les recevons-nous ? Quelle place tiennent-ils dans notre vie ? Quel usage en faisons-nous pour répondre aux besoins de la Mission ?

A sa manière et avec les moyens dont il disposait, saint Vincent a su « *communiquer* » et « *faire communiquer* ». On pourrait dire de lui ce que l'on a dit de saint François de Sales, qu'il était un « *communicateur né* ».

Certes le monde dans lequel nous vivons n'est en rien comparable à celui du XVII^e siècle, mais l'esprit qui animait saint Vincent et a fait de lui un « *informateur* » et un « *communicateur* » hors-pair ne devrait-il pas nous animer au service de l'évangélisation ?

Tel est le sens de ce cahier.

N.B. — Vous avez sans doute remarqué que depuis deux numéros déjà, nous donnons la parole à un contemporain, sollicité expressément pour le thème retenu par les fiches vincentiennes...

Qu'en pensez-vous ?

Au service de la vérité : savoir et faire savoir

Avant l'existence de l'imprimerie, on se servait pour transmettre les nouvelles, des messages oraux, des lettres des particuliers, ou encore pour les événements les plus marquants on avait les chansons ou complaintes colportées de places en châteaux.

Au milieu du XVI^e siècle, **saint Ignace** entretenait avec ses missionnaires partis aux extrémités du monde, une correspondance abondante, conservée depuis aux archives de la Compagnie à Rome. Utilisant les facilités récentes données par l'imprimerie, il faisait publier l'essentiel de ces nouvelles apostoliques, partant du principe que si l'on fait quelque chose de bien, il est parfois nécessaire de le faire savoir.

Le saint évêque de Genève, **François de Sales** est honoré par les journalistes comme leur céleste patron : il est, en effet, un des premiers à avoir complété son effort de prédication, par la publication des tracts et de libellés d'information.

Quelques années plus tard, à Paris, le médecin **Théophraste Renaudot** fait paraître en 1631 sous la forme d'une modeste feuille qu'il appelle : « Le Mercure de France » des informations sur les événements de la ville, de la cour et du pays : c'est en fait le premier journal imprimé.

Saint Vincent était au courant des méthodes apostoliques de l'évêque de Genève, et il a dû avoir en mains au moins quelque exemplaire du « Mercure de France ». Il n'hésite pas à faire lui aussi usage de l'information, c'est-à-dire à s'informer et à informer : savoir et faire savoir.

Il reçoit une abondante correspondance de ses missionnaires et des Filles de la Charité. Il fait état des nouvelles qu'il reçoit et il les transmet, soit par écrit à d'autres correspondants, soit oralement dans ses entretiens à ses confrères de Saint-Lazare, soit à la communauté des Filles de la Charité. Qu'il nous suffise d'évoquer cette conférence où, donnant des nouvelles de Madagascar, il s'adresse devant ses confrères, en une adjuration dramatique, à M. Bourdaise « qui est si loin et tout seul... M. Bourdaise, êtes-vous encore en vie ou non ?... si vous êtes au ciel, priez pour nous ! »

Saint Vincent fait faire des copies des lettres qu'il reçoit de Madagascar ou de Pologne, pour que circule à l'intérieur de la communauté, des nouvelles des missions lointaines. Il hésitera longtemps à les livrer à l'impression et nous avons trace de ces hésitations dans de nombreuses lettres. Il craignait que ce ne fut de la vaine gloire de la part d'une communauté à laquelle il recommandait tellement l'humilité de corps.

Cependant, en recevant des nouvelles des provinces dévastées, soit par la guerre de Trente ans, soit par la guerre civile de la Fronde, il se rend vite compte qu'il ne suffit pas pour informer le grand public de faire circuler les lettres reçues, ni même quelques copies. Il s'agit de toucher les cœurs, de créer un courant d'opinion, de susciter des générosités et donc il faut atteindre le plus de monde possible.

Des feuilles volantes sont alors imprimées, tirées à quelques milliers d'exemplaires et lancées dans le grand public pour l'informer des misères de la guerre et pour l'émouvoir. Mais la guerre et son cortège d'horreurs : massacres, destructions, famine, peste, exode, continuant à ravager l'est et le nord du pays, et s'étendant même aux environs de Paris, une simple feuille paraissant épisodiquement ne pouvait suffire. S'il fallait des rentrées de fonds régulières, il fallait pour cela une information régulière. Après entente avec les Dames de la Charité, M. Vincent, à l'automne 1650, demanda à un homme de bien, un magistrat, M. de Bernières de prendre en mains à partir des lettres reçues des régions dévastées, la rédaction, sous le nom de « **Relations** » d'une publication périodique comportant une présentation des faits avec citations des lettres et commentaires se terminant par un appel à la charité. Quelques années plus tard, ces « Relations » furent rassemblées en un recueil.

Voici un exemple cité par Abelly :

« Nous venons de visiter 35 villages du Doyenné de Guise où nous avons trouvé plus de 600 personnes dont la misère est telle qu'ils se jettent sur les chiens et les chevaux après que les loups en ont fait leur curée. Et, dans la seule ville de Guise, il y a plus de 500 malades retirés dans des caves ou des trous de cavernes plus propres à loger les bêtes que les hommes... »

La souffrance des pauvres ne se peut exprimer. Si la cruauté des soldats leur a fait chercher les bois, la faim les en a fait sortir, ils se sont réfugiés ici... La famine est telle que nous voyons les hommes mangeant la terre, broutant l'herbe, arrachant l'écorce des arbres, déchirant les méchants haillons dont ils sont couverts, pour les avaler... » (Abelly, livre II, ch. XI, sect. II, 1664, p. 393 à 395).

D'autres publications occasionnelles parurent également comme une lettre pastorale de l'archevêque de Paris « L'Aumosne chrétienne » ou encore « L'Exhortation aux Parisiens » rédigée par Godeau.

Grâce à cette propagande intense des sommes considérables furent rassemblées lors des réunions hebdomadaires des dames, et permirent l'organisation de secours jusque dans les villages les plus reculés.

En plus des « Relations », saint Vincent demandait à ses envoyés d'établir des **Mémoires** résumant les situations qu'ils rencontraient, les initiatives qu'ils avaient prises, les secours qu'ils avaient distribués. Il demandait la même chose à ceux qui donnaient des missions, ils devaient noter dans quel état se trouvait la paroisse, ce qu'ils y avaient fait, comment les gens avaient répondu à la mission, confessions et communions, réconciliations, restitutions, suppression de scandales publics. C'est grâce à ces compte rendus que se constituèrent les premières archives de la communauté, et qu'on peut se faire une idée de l'activité des missionnaires en divers domaines et de la profondeur de leur action.

Saint Vincent a donc mobilisé au service de la charité tous les moyens d'information dont on pouvait alors disposer : information orale ou correspondance pour galvaniser l'énergie des missionnaires et des Filles de la Charité, publication de « Relations », d'abord sous forme de feuillets et ensuite de parution périodique, pour remuer le grand public et susciter dévouements et générosités.

S'il a su atteindre tant de monde, avec les moyens de son temps, que ne ferait-il pas aujourd'hui, alors que le moindre accident ou fait divers est connu à l'autre bout du monde dans les heures qui suivent ?

La première utilisation de l'imprimerie servit à la publication de la Bible, les premiers journaux ou périodiques furent l'œuvre d'hommes de charité. Lorsque Théophraste Renaudot crée son journal en 1631, il était depuis 1618 commissaire général des pauvres du Royaume, et pour les « Relations », c'est en vue d'une charité efficace que saint Vincent en confie la rédaction à M. de Bernières qui avait renoncé à son poste de haut magistrat pour se consacrer aux bonnes œuvres. Par eux, l'Eglise était à l'avant-garde du progrès.

Aujourd'hui, plutôt que la charité, c'est hélas souvent la curiosité, le goût de la nouveauté ou parfois du scandale, ou encore le service de la politique, qui motive l'information par la presse, la radio ou la télévision.

Mais puisque l'information s'est fort justement laïcisée, il serait à souhaiter que les informateurs : journalistes, reporters ou photographes se mettent à l'école de saint François de Sales et de saint Vincent pour être tout d'abord au *service de la vérité*, qu'ils aient toujours en vue *le bien commun de la société et le souci des plus pauvres*. De plus, l'Eglise qui en ce domaine a développé à leur début les moyens d'information devrait certainement aller de l'avant, faire preuve de plus d'audace et mettre davantage au service de l'**évangile** tous les moyens d'information et de publicité dont on peut disposer actuellement : nous sommes en cela beaucoup trop timides. Nos contemporains qui se laissent influencer par une publicité mercantile ne resteraient certainement pas insensibles, si on leur proposait intelligemment, de manière analogue, des réponses aux grandes questions qui hantent leur existence et aux grands débats de la société.

Saint-Vincent et l'information

*« Qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien, et qu'il ne se dise rien,
que vous ne le sachiez l'une et l'autre.
Il faut avoir cette mutualité. » [XIII, 642]*

Ainsi s'exprime saint Vincent lors d'un conseil réunissant sainte Louise et les premières responsables. Saint Vincent veut **une « grande communication »**. Il est un des précurseurs de l'information :

- **inter-personnelle** par sa correspondance ;
- **communautaire** par les nouvelles qu'il fait circuler à l'intérieur de ses communautés ;
- **sociale** par sa manière de mettre en relief les situations aiguës et d'y répondre.

1. L'HOMME DE CORRESPONDANCE

Saint Vincent aurait écrit 30 000 lettres. Nous en possédons environ 3 000 adressées à quelque 400 correspondants : confrères, sœurs et même papes, évêques ou hommes politiques dont Mazarin lui-même. Sa correspondance avec Louise de Marillac est la plus significative. En 1632, elle est **Visiteuse des Charités** :

« Etablir... une maîtresse d'école »

« Béni soit Dieu, Mademoiselle, de ce que vous vous portez bien parmi tant de travail et de ce qu'il a béni votre emploi ! Je pense bien voirement qu'il serait à propos d'établir à Villeneuve une maîtresse d'école ; mais où la prendrons-nous ? Germaine ne serait pas fâchée d'y aller, à ce que je juge par une lettre que m'a écrite M. Belin ; mais quel moyen de la retirer de Villepreux, si l'on n'y met quelque autre ? Et puis, où prendrons-nous celle-là ? Certes, je n'y vois point de moyen, surtout dans le peu de temps que vous avez pour voir Mademoiselle d'Attichy. Quand vous serez deçà, *l'on y avisera* ; ce qui pourra être l'un des jours de la semaine prochaine ; s'il vous plaît, cependant, vous ferez espérez aux mères de vos écolières que vous leur enverrez une maîtresse le plus tôt que vous pourrez...

Informez-vous, je vous en supplie, comme va la Charité de Crosnes ».

[I, 161-162]

« Un mérite incomparable »

« La charité vers ces pauvres forçats est d'un mérite incomparable devant Dieu. Vous avez bien fait de les assister et vous ferez bien de continuer en la manière que vous le pourrez, jusqu'à ce que j'aie le bien de vous voir, qui sera dans deux ou trois jours. Pensez un peu si votre Charité de Saint-Nicolas s'en voudrait charger, au moins pour quelque temps ; vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi ! Cela est si difficile, et *c'est ce qui me fait jeter cette pensée en votre esprit à l'aventure* ». [I, 166]

Puis, après 1633, il s'adresse à la co-fondatrice des Filles de la Charité :

« Elles font, après, des merveilles »

« J'ai vu cette bonne fille Madeleine. Je pense qu'il y aura un peu à travailler à elle, que ses passions sont un peu fortes. Mais quoi ! Quand elles ont la force de surmonter, elles font, après, des merveilles. Vous la recevrez donc, s'il vous plaît ; et je parlerai à Madame la Garde des sceaux. Quant à cette bonne fille d'Argenteuil qui est mélancolique, je pense que vous avez raison de faire difficulté de la recevoir ; car c'est un étrange esprit que celui de la mélancolie. *Il me semble que vous en avez assez pour quelque temps* et vous les devez fort exercer à lire et à travailler de l'aiguille, afin qu'elles puissent travailler à la campagne.

Je vous attendrai mardi. Bon jour, Mademoiselle ». [I, 238]

« Une ample participation à son esprit »

« Je n'ai encore reçu aucune de vos lettres, et je ne puis croire que vous ne m'en ayez envoyé. Je vous donne à penser en quelle peine nous serions *si nous n'avions appris d'ailleurs de vos nouvelles*. La Mère déposée de la Visitation d'Orléans, passant ici pour aller à Dieppe, nous a assuré qu'elle vous avait vue, et M. l'abbé de Vaux a écrit d'Angers que vous avez été là et en êtes partie en bonne disposition ; ce qui nous a un peu consolés et nous fait espérer que vous êtes maintenant à Nantes. Dieu veuille que ce soit avec les forces convenables pour travailler à cet établissement, pour lequel je prie sa divine miséricorde de vous donner une ample participation à son esprit, pour

le pouvoir communiquer à vos chères filles et répandre avec elles les odeurs de la très sainte dévotion dans les âmes !...

Je n'ai pu voir qu'une fois vos assistantes d'ici. Aujourd'hui, je les dois voir, s'il plaît à Dieu. Tout y va assez bien, à la réserve d'un peu d'intempérie qui paraît en quelques-unes ; mais votre présence remettra tout, et peut-être aussi la conférence que je me suis proposé de leur donner la semaine prochaine ». [III, 11-12]

Saint Vincent se fait même informateur du pape Innocent X pour le prier d'intervenir en faveur de la paix, ce qui suppose qu'il soit très informé de la situation française :

« Il faut les voir et les constater de ses yeux »

« Prosterné très humblement aux pieds de Votre Sainteté, je viens, moi le dernier de tous les hommes, lui offrir de nouveau, lui consacrer et lui vouer ma personne et notre petite congrégation des prêtres de la Mission, dont j'ai été établi supérieur général, malgré mon indignité, par le Saint-Siège apostolique. Oserai-je aussi, plein de confiance en cette paternelle bonté avec laquelle elle accueille et écoute les moindres de ses enfants, *lui exposer l'état lamentable et certes bien digne de pitié de notre France ?* La maison royale divisée, par les dissensions ; les peuples partagés en factions ; les villes et les provinces affligées par les guerres civiles ; les villages, les bourgades, les cités renversés, ruinés, brûlés ; les laboureurs mis dans l'impossibilité de récolter ce qu'ils ont semé, et n'ensemencant plus pour les années suivantes. Les soldats se livrent impunément à tous les excès. Les peuples sont exposés, de leur part, non seulement aux rapines et aux brigandages, mais encore aux meurtres et à toutes sortes de tortures ; ceux des habitants des campagnes qui ne sont pas frappés par le glaive meurent presque tous de faim ; les prêtres, que les soldats n'épargnent pas plus que les autres, sont inhumainement et cruellement traités, torturés et mis à mort ; les vierges sont déshonorées, les religieuses elles-mêmes exposées à leur libertinage et à leur fureur, les temples profanés, pillés ou détruits ; ceux qui restent debout sont le plus souvent abandonnés par leurs pasteurs, en sorte que les peuples sont presque privés de sacrements, de messes et de tout autre secours spirituel. Enfin, chose horrible à penser et plus encore à dire, le très auguste sacrement du corps du Seigneur est traité avec la dernière indignité, même par les catholiques ; car pour s'emparer des vases sacrés, ils jettent à terre et foulent aux pieds la sainte Eucharistie. Or que font les hérétiques qui n'ont pas la foi en ces mystères ? Je n'ose ni ne puis l'exprimer. *C'est peu d'entendre et de lire ces choses ; il faut les voir et les constater de ses yeux* ». [IV, 458]

2. UNE INFORMATION COMMUNAUTAIRE

Très tôt, saint Vincent va faire circuler « l'information » dans ses deux communautés

- **Chez les Filles de la Charité**, les nouvelles sont plus filtrées et apparaissent surtout en conseil. Mais dès 1647, sur proposition de sainte Louise, il conseille « l'échange entre les sœurs » :

« S'entre-dire tout »

« Mon Père, il y a à cette heure quelque chose à dire sur la manière d'agir de nos sœurs entre elles. Votre charité se trouverait-elle point à propos de tous les jours *elles prissent quelque temps ensemble*, d'une demi-heure ou environ, pour *se rapporter les choses qu'elles auront faites, les difficultés qu'elles auront rencontrées, et aviser ensemble de ce qu'elles auront à faire* ?

— O mon Dieu ! Oui, dit notre honoré Père, il faut cela : grande communication l'une à l'autre, s'entre-dire tout. Il n'y a rien de plus nécessaire. Cela lie les cœurs, et Dieu bénit le conseil que l'on prend ; de sorte que les affaires en vont mieux. Tous les jours, à la récréation, vous pouvez dire : « Ma sœur, qu'avez-vous rencontré ? Aujourd'hui, telle chose m'est arrivée, que vous en semble ? » Cela fait une si douce conversation que vous ne le sauriez croire. Au contraire, *quand on fait son fait à part, sans en rien dire, cela est insupportable*. Il y a une servante dans la Compagnie qui fait une peine incroyable à ses sœurs, pour être de cette humeur-là ; et pour moi, j'éprouve que là où nous avons de pauvres gueux de la Mission, s'il y a un supérieur qui soit libre, qui se communique, tout va bien ; au contraire, s'il y a quelqu'un qui se tienne sur son quant à moi et en son particulier, cela cadennasse les cœurs et personne ne l'aurait aborder. De sorte, ma fille, qu'il faut cela, qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien, et qu'il ne se dise rien que vous ne le sachiez l'une et l'autre. *Il faut avoir cette mutualité* ». [XIII, 641-642]

- **Les nouvelles fusent dans la Congrégation de la Mission**. L'embarras du choix est typique de l'abondance

« Le royaume de Pologne »

« *Je recommande aux prières de la Compagnie le royaume de Pologne, qui est en grande épouvante au sujet d'un si grand nombre d'ennemis dont il est attaqué. Il y va de la gloire de Dieu, que nous*

prions pour cela. Je prie les prêtres, autant qu'ils le pourront, de célébrer aujourd'hui pour cela ; et nos frères, de communier. Nous y sommes, outre cette raison que je viens de dire, encore obligés par celle que nous avons d'avoir été appelés en ce royaume-là pour y travailler et nous y établir.

Je recommande de plus notre pauvre et bienheureux prisonnier M. Le Blanc et les autres messieurs qui sont aux Hébrides, ceux qui sont aux Indes, en Barbarie, nos pauvres missionnaires de Barbarie, qui travaillent avec tant de bénédiction de Dieu ». [XI, 189]

Il attend des nouvelles de ses Missionnaires, en restant toujours abandonné à la Providence

« Sont-ils morts ou vivants ?

« Notre bienheureux Père commença ce discours par *recommander* aux prières de la Compagnie *nos missionnaires de Gênes*, dont il dit n'avoir reçu *aucune nouvelle* : et la raison de cela, c'est qu'il n'y a pas maintenant, dit-il *de commodité d'écrire*, étant donnée la rupture du commerce de cette ville-là avec les autres villes, à cause de la peste, qui y est bien furieuse. Sont-ils morts ou vivants ? En quelque état qu'ils soient, je vous les recommande et prie les prêtres qui n'ont pas d'obligation de célébrer pour un autre sujet, de le faire pour cette petite famille, et nos frères de s'en ressouvenir en entendant la sainte messe et en leurs communions.

Je recommande de plus à la Compagnie ceux de la même Compagnie qui sont à Madagascar. Nous avons appris qu'il est arrivé un vaisseau à Nantes, mais, comme nous n'avons reçu encore aucune autre nouvelle, ni aucune lettre, nous sommes en l'attente d'apprendre l'état de nos confrères qui sont de delà. Sont-ils morts ? Sont-ils vivants ? Nous ne le savons. En quelque état qu'ils soient, prions Dieu pour eux...

Je vous dis ceci, mes frères, afin de *vous disposez à recevoir les nouvelles qui viendront, quelles qu'elles soient*, avec conformité au bon plaisir de Dieu, et que vous ne vous étonniez pas si l'on nous vient dire que tous ceux qui étaient à Gênes sont morts, que tous ceux qui étaient à Madagascar sont morts, et que vous ne veniez à penser qu'il faudrait abandonner Gênes, qu'il faut abandonner Madagascar. O Dieu, que nenni ! Il nous faut bien garder de les abandonner ; ains, au contraire, ce nous doit être un sujet de ne le pas faire puisque c'est en cette manière que Dieu s'est comporté dans l'établissement de son Eglise, et que c'est une marque, puisque sa divine Majesté en use de la sorte, qu'il la veut établir davantage dans ces pays-là ». [XI, 414-416]

3. UNE INFORMATION AUX DIMENSIONS SOCIALES ET PASTORALES

Saint Vincent a mérité, par l'envergure de son action charitable, le nom de « **Père de la Patrie** ». Son aide aux provinces dévastées fut considérable : Lorraine (1639-1643), Picardie, Champagne (1650-1651), Ile-de-France (1652). Dès les débuts de la Fronde, l'information se fait plus dense, toujours réaliste :

« A deux ou trois mille pauvres »

« *Vous savez, comme je crois, les pertes que nous souffrons, non seulement des blés que nous avons à Orsigny et à Saint-Lazare, mais par la privation de toutes nos rentes, ce qui nous a obligés de décharger Saint-Lazare et les Bons-Enfants, où il n'y a plus que 7 ou 8 prêtres, 18 ou 19 écoliers et quelques frères ; le reste a été envoyé à Richelieu, ici et ailleurs ; et encore ceux-là seront-ils obligés de sortir, quand il n'y aura plus rien. De si peu qu'il y a de blé, l'on en distribue tous les jours 3 ou 4 setiers (1) à deux ou trois mille pauvres ; ce qui nous est une très sensible consolation et un grand bonheur dans l'extrémité où nous sommes, et qui nous donne espérance que Dieu ne nous abandonnera pas, surtout la maison de Marseille, quoique nous soyons hors d'état de la secourir. Oui, Monsieur, à mon grand regret, je vous l'ai déjà mandé et vous le voyez. *Faites-le savoir* à Mgr l'évêque, afin qu'il vous subviennne pour le séminaire. Il vous en faut décharger ; sinon, de ceux qui payeront pension suffisante. *La chose parle d'elle-même*, et je ne sais s'il ne faudra pas que quelques-uns de la compagnie aillent exercer sur les galères les offices d'aumôniers, pour jouir des gages et, par ce moyen, faire subsister cette maison. Enfin, Monsieur, je prie Notre-Seigneur qu'il vous en découvre les moyens et que de plus en plus il vous donne participation à sa patience et à sa conduite, pour continuer d'assister cette pauvre famille en cette fâcheuse occurrence ».*

[III, 417-418]

(1) Ancienne mesure de capacité pour les grains (entre 150 et 300 litres environ). Robert.

Dès 1651, il utilise les **Relations**, copies de lettres de missionnaires, tirées à 4 000 exemplaires et distribuées auprès des riches. Voici une allusion à l'une d'entre elle :

« Je vous envoie une Relation »

« *Je vous envoie une relation de l'état pitoyable auquel sont réduits les pauvres gens de la frontière de Picardie et de Champagne. Je ne doute point que votre cœur miséricordieux n'en soit beaucoup touché et attendri* ». [IV, 148]

6 L'INFORMATION

Ces « tracts » d'information visent surtout des Dames de la Charité, zélées et généreuses. Les secours eux, vont à tous :

« Communiquer vos lettres aux dames »

Attendant que *je puisse communiquer vos lettres* aux dames qui assistent les peuples des frontières ruinées, et savoir d'elles si vous pourrez étendre votre distribution sur les huguenots comme sur les catholiques, et sur les pauvres gens qui pourront travailler aux fortifications comme sur les malades et invalides, je vous dirai que leur première intention a été de n'assister que seulement ceux qui ne peuvent travailler, ni chercher leur vie et qui seraient en danger de mourir de faim, si on ne les assistait pas. En effet, dès que quelqu'un a des forces assez pour s'occuper, on lui achète quelques outils conformes à sa profession et on ne lui donne plus rien. Selon cela, les aumônes ne sont pas pour ceux qui sont capables de travailler aux fortifications ou faire autre chose, mais pour les pauvres malades languissants, pauvres orphelins ou vieilles gens. *Je pense que M. Berthe vous aura pleinement informé* de tout, particulièrement de la manière de faire ces distributions ». [IV, 183]

« La lecture en fut hier faite »

« *J'ai reçu la lettre* que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec grand respect et égale affection de vous rendre mes très humbles services. *La lecture en fut hier faite à une assemblée des dames de la Charité*, où était Monseigneur l'archevêque nommé de Reims. Chacun fut fort touché de l'état souffrant de votre ville et édifié de la bonté de ceux qui veulent contribuer à donner cinquante livres par semaine pour le soulagement des plus pauvres ; mais on ne peut rien ajouter aux deux cent cinquante livres que l'on y envoie d'ici tous les huit jours. Dieu veuille que l'on puisse continuer ! Il n'est pas croyable combien ces dames ont de peine à soutenir le faix d'une si grande dépense, qui va à plus de quinze mille livres tous les mois pour la Champagne et la Picardie. Je vous supplie très humblement de croire, Messieurs, que je ferai tout ce que je pourrait pour votre satisfaction et pour l'assistance de vos pauvres, tant de la ville que des villages circonvoisins ; car l'intention des bienfaiteurs est que les uns et les autres soient visités et secourus par le prêtre de notre compagnie qui est de là, autant que ce qu'on lui donne se peut étendre, préférant les pauvres malades et les plus abandonnés aux moins nécessiteux ».

[IV, 196-197]

Bref, voici les textes de missionnaires écrits à saint Vincent et insérés dans « les relations ». Des témoins parlent :

« Nous ne pouvons vous exprimer combien de malades sont guéris, combien d'affligés sont consolés, quel nombre de pauvres honteux sont tirés du désespoir par vos assistances, sans lesquelles tout serait péri et aux champs et à la ville.

Une aumône que vous nous avez envoyée de Paris la semaine sainte, a tiré plusieurs filles du danger éminent de perdre leur honneur. Notre carême s'est passé à la campagne pour assister et faire assister spirituellement et corporellement les pauvres habitants de cent trente villages. Quarante curés ont eu secours de dix livres par mois chacun, et par ce moyen ont été mis en état de résider en leurs paroisses et y faire toutes leurs fonctions pastorales. Nous avons acheté de vos aumônes pour sept cents livres de faucilles, de fléaux, de vans et d'autres outils pour aider les pauvres à gagner leur vie par le travail de la moisson. Nos orges viennent fort bien, grâce à Dieu ; et par le moyen des semences que vous nous envoyées nous espérons grand soulagement pour l'hiver prochain ». [IV, 181] (avril 1651)

« Relation de mai-juin 1651 »

« A Rethel et les environs est le fort de la calamité ; elle y est telle qu'on n'y voit et entend parler que de meurtres, pillages, sacrilèges, incendies, violences, maladies, famine. Le commun des habitants n'y mange que la chair des bêtes mortes et les épis du peu de grain qui a été semé... A Boulton, notre hôpital se remplit de malades. La faim presse tellement nos pauvres qu'ils broutent l'herbe comme les bêtes, mangent les chiens et chevaux morts, et il est à craindre qu'ils ne déterrent les corps morts ». (Cf. « Les œuvres de saint Vincent de Paul dans le Rethelois », par Léon Brétaudeau dans la Revue historique ardennaise, 1902, page 5 et suiv.).

« M. Simonnet, président et lieutenant-général de Rethel, à saint Vincent »

« Nous pouvons sans contredit trouver dans les charités que vous exercez la première forme de la dévotion chrétienne, puisque dans la primitive Eglise les chrétiens n'avaient qu'un cœur et ne souffraient pas qu'il y eût aucun pauvre parmi eux sans être secouru et assisté... Vous ne le souffrez pas non plus, Monsieur ; mais vous pourvoyez à leurs besoins avec tant d'ordre et tant de zèle par les prêtres de votre congrégation, que vous y employez dans tous les lieux circonvoisins, où les pauvres sont réduits à la pâture des bêtes, jusqu'à manger les chiens, ainsi que j'en ai vu les preuves. Ils ont sauvé la vie à un nombre innombrable de personnes et ont consolé et assisté les autres jusques à la mort. Ce sont là les effets de votre charité ». (Entre 1650-1651) [IV, 233]

La communication aujourd'hui

TEXTES CONTEMPORAINS

Les Fiches Vincentiennes interviewent Jacques BONNADIER, Rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique « SEMAINE PROVENCE » et correspondant du journal « LA CROIX ».

Fiches Vincentiennes : Bonjour Jacques BONNADIER ! Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous accueillir et de répondre à nos questions. Voudriez-vous tout d'abord vous présenter aux Fiches Vincentiennes ?

Jacques BONNADIER : Bien sûr. En deux mots : je suis donc rédacteur en chef de « Semaine Provence » depuis janvier 1983. Auparavant, j'ai passé plus de dix-neuf ans près du journal « Le Provençal ». Depuis 1965, je suis parallèlement correspondant du journal « La Croix » et, outre mes activités à « Semaine Provence », j'ai quelques occupations à « Radio France Provence », à la télévision, FR3 Méditerranée. J'anime à « Dialogue » (la radio des chrétiens de Marseille) une revue de presse qui a pour sujet « Semaine Provence », le vendredi à 8 h 45. Marié, j'ai trois enfants : une fille de 22 ans, un garçon de 20 ans et un autre de 16 ans.

Je suis dans l'information depuis 1960, puisque mon premier papier je l'ai écrit pour « Semailles » qui précédait « Semaine Provence » et je l'ai fait en collaboration avec deux amis dont le thème était : « Socialisation et personne humaine », laquelle semaine sociale a atteint son but et, en tout cas, a joué un rôle important dans l'encyclique « Mater et Magistra ».

F.V. : Ce qui nous intéresserait, c'est que vous nous disiez comment vous avez fait le choix d'un journal chrétien ?

J.B. : « Semaine Provence » est un journal qui correspond à une certaine philosophie que j'ai sur la liberté, notamment. C'est un journal qui n'appartient à aucun pouvoir politique, qui ne dépend d'aucune puissance financière et qui n'a aucun lien hiérarchique institutionnel avec un pouvoir religieux quel qu'il soit. Donc, c'est un journal entièrement libre qui ne dépend que de ses lecteurs, mais c'est un journal chrétien, dans ce sens qu'il essaie de lire les événements, comme on dit, à la lumière de l'Évangile.

F.V. : Alors, peut-être, pourriez-vous nous dire, comment vous voyez la communication aujourd'hui, dans la ligne de Vatican II et notamment, devant l'éclatement des radios locales, des télévisions privées, etc... ?

J.B. : Oui, il y a deux choses :

1°) Je voyais comme un bien extraordinaire, l'éclosion des télévisions, des radios locales privées, associatives, de la télécommunication, télévision par câbles, satellites, etc. Je crois toujours que, théoriquement, c'est un bien pour la démocratie, pour la liberté, l'expression de toutes les sensibilités possibles, mais d'un autre côté, je suis inquiet, car les premiers résultats de cette extraordinaire éclosion ne sont pas brillants.

Malheureusement, il apparaît que les radios locales qui se multiplient, n'ont pas des exigences de qualité que l'on pourrait attendre et même qu'on est en droit d'attendre quand on est auditeur. De sorte, que les radios locales, à quelques exceptions près, finalement ne font pas de radio élaborée, se contentent de faire du « *pousse-disque* »... animées quelquefois par des analphabètes. Il se produit une espèce de nivellement par le bas dont pâtissent également les radios locales du service public.

Des radios décentralisées de Radio-France ont tendance, par un phénomène naturel, à imiter ces radios et à se calquer sur leur modèle. Ceci, selon une loi qui est une loi naturelle des médias, à savoir : « *pour les médias, ce qui existe, c'est ce que disent les autres médias* ».

Alors, quand on voit ce qui se passe dans les radios, on ne peut pas ne pas être inquiet et se dire que cela va se passer aussi pour les télévisions... que des télés privées qui vont se créer inévitablement et qui commencent à apparaître, n'ont pas les exigences qui permettent d'élaborer des programmes de qualité. Sans doute, le service public qui va rester, s'il en reste, aura-t-il quelques propensions à s'aligner lui aussi sur le plus petit commun dénominateur. C'est d'abord grave pour les téléspectateurs ; ça l'est aussi pour les journaux. Je ne pense pas que l'écrit soit menacé par l'audio-visuel mais les lecteurs de l'écrit vont être mangés parce que les journées n'ont que 24 heures et qu'il y aura donc moins de temps à consacrer à la lecture et, en particulier, à la lecture des journaux.

2°) Je crains que l'exigence des lecteurs, au fil des mois et des années ne s'émousse, et que, finalement acceptant et trouvant normal cette baisse de qualité, ils soient également moins exigeants en tant que lecteurs et que les journaux qui veulent maintenir un certain niveau de qualité en pâtissent par contrecoup. C'est ma crainte, je ne sais si elle est justifiée mais actuellement, elle est réelle.

F.V. : Je voudrais que vous expliquiez comment un organisme de presse peut faire entendre la voix des marginalisés ?

J.B. : C'est la vocation même d'un journal chrétien, je dirai même d'un journal tout court, fait par des journalistes dignes de ce nom, de faire entendre la voix des sans-voix.

F.V. : On dit couramment à Marseille, que « *La Marseillaise* » est le seul journal qui tienne compte des problèmes sociaux, des conflits, etc.

J.B. : C'est vrai. A « *Semaine Provence* », on pense que les sans-voix doivent être entendus et par conséquent, nous sommes attentifs, parce que c'est le rôle d'un journal chrétien qui se veut ouvert à l'Évangile, nous

sommes attentifs à ceux qui ne sont pas des vedettes de l'actualité et ce, dans tous les domaines : dans le domaine social, dans le domaine culturel, économique, religieux.

F.V. : On éveille aussi le sens politique à l'heure actuelle.

J.B. : On essaie de ne pas aller systématiquement à la vedette qui fait parler d'elle déjà dans les autres médias, de ne pas consulter systématiquement l'institution, mais de faire un journalisme d'investigation qui va nous conduire dans toutes sortes de milieux dont nous voulons parler même si ce n'est pas « dans le vent », même si ça ne fait pas « la une » de l'actualité et même si c'est réputé de ne pas « intéresser » les gens.

Par exemple, ces temps-ci, lorsque nous allons enquêter sur les favellas de Marseille, nous pensons faire notre devoir de journaliste et de journaliste chrétien. C'est un sujet qui est réputé difficile, réputé de ne pas intéresser le public, de ne pas « le caresser dans le sens du poil », qui risque de ne pas entraîner beaucoup d'abonnements, et peut-être d'entraîner quelques désabonnements, mais nous pensons que c'est notre devoir de parler de ce problème du stationnement, du logement des gitans aux portes des grandes villes.

F.V. : Là, nous sommes très sensibles à ce thème en tant que Prêtres et Frères de la Mission.

J.B. : Oui. La presse, en général, a tendance à tenir ces histoires-là un peu cachées. Nous, on a été alerté sur la mort d'une petite fille dans l'incendie de sa caravane ; nous avons été les seuls à en parler. J'ai consacré une de mes chroniques à cet événement et j'ai raconté le fait tout simplement.

F.V. : Quand cela s'est-il passé ?

J.B. : Il y a trois semaines ; mais on ne s'est pas contenté de relater le fait. Une de nos collaboratrices est allée sur place enquêter ; elle en est revenue bouleversée et a écrit un article. Il ne s'agit pas de condamner ceux qui ne le font pas, il ne s'agit pas de donner des leçons de morale, mais il s'agit de dire les faits tels qu'ils sont, en toute honnêteté ? Je pense que c'est le devoir d'un journal chrétien d'être attentif à ça.

F.V. : Alors, Jacques BONNADIER, êtes-vous un journaliste chrétien ?

J.B. : Je suis un journaliste et j'essaye d'être chrétien et je dirai que je suis journaliste avant d'être chrétien, c'est-à-dire que je ne mets rien au-dessus de l'honnêteté professionnelle. Entre la vérité et ma mère, je choisis la vérité. Camus disait : « entre la justice et ma mère, je choisis ma mère ». Moi, je dis : « entre la vérité et ma mère, je choisis la vérité », comme si la vie en dépendait. Un journaliste doit être tendu dans la recherche passionnée de la vérité et si la vérité va à l'encontre de sa conviction profonde, c'est quand même la vérité qui doit dominer. C'est un devoir sacré ou alors on fait un autre métier. Jean Guilton disait : « Je ne suis pas un philosophe chrétien, il n'y a pas de plombier chrétien ». Je pense que l'Évangile est assez grand pour se défendre tout seul, encore faut-il en éclairer les événements.

F.V. : Vous le faites avec passion.

J.B. : Oui. Mais je pense que l'Évangile rend libre et nous invite, à chaque ligne, à rechercher la vérité. Donc, la vérité, c'est ce qu'il faut servir avec passion mais je ne suis pas militant d'une quelconque boutique, d'une quelconque chapelle, il n'en est pas question.

F.V. : Vous ne vous laissez pas accaparer par telle ou telle idéologie qui circule dans l'Église ?

J.B. : Ah non ! car l'idéologie religieuse n'a aucun rapport ni de près, ni de loin, avec l'Évangile. Jean Sullivan et beaucoup d'autres l'ont dénoncé bien avant moi et avec quel talent ! Quelle merveille, quelle liberté et souvent, quel souffle ! Ça fait du bien.

F.V. : Jacques BONNADIER, merci.

Marseille,
7 avril 1986

LA NOURRITURE SPIRITUELLE DANS LES MEDIAS

Introduire la nourriture spirituelle dans les médias : c'est le but de la journée des moyens de communication sociale et celui de chrétiens-médias comme des centres diocésains d'information.

Il ne s'agit pas devant les énormes enjeux économiques, idéologiques et politiques que constituent les médias, de partir en ordre dispersé, en dépensant chacun dans notre coin le principal de nos énergies, qui pour son petit montage audio-visuel, qui pour son petit journal local, qui pour sa petite cassette vidéo... Bien que tout cela soit utile et respectable évidemment, il s'agit de rassembler nos faibles moyens et de passer du hobby ou de l'amateurisme au professionnalisme, tant au niveau des journalistes que des techniciens ou des attachés de presse, capables de faire le poids dans les médias.

Il s'agit donc d'une mobilisation en hommes et en argent et non d'un coup de cœur éphémère ou du violon d'Ingres de quelques-uns. Car l'univers de demain qui se bâtit en ce moment sous nos yeux sera, selon notre mobilisation ou non, un univers médiatisé avec ou sans l'Église. Il en va de la Mission que lui a confiée son Seigneur.

Roger NEUVILLE
Journaliste

Les médias traduisent la culture. La culture exprime l'homme. Et l'homme est totalement réalisé en Jésus Christ. C'est en ce sens que médias et évangélisation sont très liés. Là est le véritable enjeu des médias pour l'Église.

Michel BOULLET

La communication aujourd'hui

QUESTIONS POUR NOS PARTAGES

1. La communication est un des lieux de conversion dans la Mission.
 - La communication est un des lieux de conversion dans la Mission.
 - nos oreilles et nos yeux sont ils assez affinés, pour percevoir l'interpellation de la Parole de Dieu dans le quotidien des moyens de communication sociale?
 - Quels choix ? Quel usage faisons-nous des informations reçues ? Sont-elles pour nous dans nos communautés l'occasion d'une réflexion, de compréhension du monde, de croissance dans la charité ?
 - Quelles conséquences ont-elles pour notre action ?
2. *La réussite des autres sur les chantiers où nous n'avons pas de prise doit être source d'action de grâce et non de rivalité ou d'amertume.*
 - Sommes-nous persuadés de la richesse et de la complémentarité des cultures, des mentalités et des témoignages qui nous parviennent ?
 - Avons-nous la conviction que cette diversité doit se vivre dans la Foi et l'Espérance ?
 - Quelle place leur faisons-nous dans notre prière personnelle et communautaire ?
3. *L'Eglise ne réalise sa raison d'être vis-à-vis de l'incroyance que dans la mesure où elle est signifiante de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Elle ne peut se dispenser d'être présente sur la place publique, en particulier par les médias.*
 - Quelle part de responsabilité prenons-nous personnellement et communautairement dans l'annonce de la Bonne Nouvelle ?
 - Savons-nous faire remonter jusqu'aux professionnels des médias les événements et les situations qui interpellent la conscience des hommes ?

« La communication sociale est une forme de dialogue des hommes entre eux. Elle doit conduire au dialogue avec Dieu. Les hommes ont déjà commencé leur dialogue avec Dieu quand ils dialoguent entre eux dans le respect de leur liberté et de leur dignité, dans une universelle fraternité. »

Michel Boulet

Bibliographie

Documents conciliaires :

- **Gaudium et Spes**, deuxième partie, chapitre II, « l'essor de la culture ».
- **Inter mirifica**, décret sur les moyens de communication sociale.

Commission pontificale pour les communications sociales : instruction pastorale « **Communio et Progres** », promulguée par Paul VI, le 23 mai 1971.

Les chrétiens et la formation de l'opinion publique, Documentation Catholique du 6 avril 1986, n° 7.

Le choc des médias, Michel Boulet. Desclée 1985.

L'ère de la communication, Réflexion chrétienne, Pierre Babin. Le Centurion 1986.

Les nouveaux modes de comprendre, Pierre Babin. Le Centurion 1983.

L'audio-visuel et la foi, Pierre Babin. Chalet 1970.

« En fonction du service des Pauvres, les médias (moyens de communication sociale) sont utilisés pour une meilleure connaissance des problèmes du monde. Les sœurs s'en servent avec modération et sens de la responsabilité. » (Statuts des Filles de la Charité - S 4)

« Parmi les moyens qu'utilise la Congrégation dans l'œuvre d'évangélisation, une place satisfaisante sera attribuée aux moyens techniques de communication sociale, pour diffuser sur une plus vaste échelle et plus efficacement le message du salut. » (Statuts C.M. - S 12)